



### Fédération Française de Football

#### Ligue d'Occitanie

#### District des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



#### LA CARTE PASSERELLE SPORT SCOLAIRE-SPORT EN CLUB

Dans l'objectif de renforcer les liens entre le sport scolaire et le monde sportif associatif, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a mis en place un nouveau dispositif : « la Carte passerelle sport scolaire-sport en club » appuyée sur la plateforme "mon club près de chez moi".

Ce dispositif permet à des jeunes écoliers de CM1 et CM2, licenciés à l'USEP ou à l'UGSEL de pouvoir s'essayer à un sport de leur choix, dans un certain nombre de clubs répertoriés au préalable, dans le but ultérieur de pouvoir choisir l'un d'entre eux pour une pratique plus assidue.

Le CDOS des P-O et le Comité Départemental USEP s'associent pour faire vivre pleinement ce dispositif sur le territoire Occitanie. Aussi, vous trouverez ci-dessous la démarche à suivre pour relayer les informations indispensables et contribuer ainsi à la généralisation de la carte passerelle.

Présentation des conditions du déploiement :

- Opération du 1er septembre au 17 octobre
- A destination des élèves de CM1 et CM2 licenciés à l'USEP
- Possibilité pour ces élèves de tester différents sports à raison de 3 séances gratuites par club
- Les élèves se présenteront au club avec leur carte passerelle qui leur sera remis dès la rentrée des classes par leur enseignant animateur USEP
- Prise en charge de l'assurance individuelle accident par le CNOSF pour les élèves USEP participant à cette opération

Afin de soutenir ce déploiement, le CNOSF développe une **nouvelle application mobile** « Mon club près de chez moi » qui sera en ligne à l'été 2020, et qui permettra de **géolocaliser les clubs volontaires** pour accueillir les élèves à proximité de leur domicile ou de leur école et de répertorier les informations pratiques de cet accueil (horaires, etc.). De plus, l'USEP relaiera auprès des écoliers et de leurs parents l'intérêt de cette Carte Passerelle.

Ce projet ambitieux ne peut se réaliser sans la **mobilisation des clubs**, qui sont les seuls à pouvoir s'inscrire pour participer à cette opération en prenant la main sur la page dédiée (modalités pages 2 et 3).

Une fois l'inscription effectuée, le club sera mentionné comme participant à l'opération « carte passerelle » dans l'application « Mon club près de chez moi ».

### JOURNAL OFFICIEL NUMERIQUE DU DISTRICT DE FOOTBALL DES P-O PAYS CATALAN

Tél : 04.68.54.61.11

B.P. 51501

66101 Perpignan

Cedex

[secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr](mailto:secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr)  
<http://pyrenees-orientales.fff.fr>

## L'OFFICIEL 66

### Saison 2020/2021

**Horaires d'été à partir du 01/07/20 jusqu'au lundi 31/08/20 inclus du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00**

\*\*\*COMPTE TENU DE LA SITUATION SANITAIRE LIÉE AU COVID 19, POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC LES CONSIGNES SUIVANTES DOIVENT-ÊTRE RIGOREUSEMENT APPLIQUÉES :

- 1 seule personne à la fois peut-être reçue au secrétariat du district, avec obligation de rester derrière le quichet.

- Pour tout RDV au District, les personnes sont priées de porter un masque.

## CARTE PASSERELLE « SPORT SCOLAIRE-SPORT EN CLUB »

### UNE AMBITION :

#### AUGMENTER LA PRATIQUE SPORTIVE DES ENFANTS EN CLUB

Le principe est assez simple ! Favoriser la passerelle entre l'école et le club et faciliter l'adhésion des jeunes dans l'association en offrant à **tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés USEP ou UGSEL** la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération. Cette carte passerelle sera distribuée par les délégués de l'USEP et de l'UGSEL auprès des élèves concernés.

#### DU 1ER SEPTEMBRE AU 17 OCTOBRE 2020

Pendant **7 semaines**, entre la rentrée des classes et les vacances de la Toussaint, les enfants vont avoir la possibilité de **tester différents sports et clubs, gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances maximum par club.**

#### AVEC LA PLATEFORME « MON CLUB PRÈS DE CHEZ MOI »

Pour déployer ce dispositif, le CNOSF a choisi de s'appuyer sur la plateforme digitale de géolocalisation « Mon club près de chez moi ».

Les clubs qui souhaitent participer à cette opération peuvent le faire en s'inscrivant sur [ce lien](#)

#### UN DISPOSITIF QUI A FAIT SES PREUVES

Une expérimentation très positive de ce dispositif s'est déroulée à la rentrée scolaire 2019 auprès des 3 départements suivants : les Bouches-du-Rhône, l'Orne et la Vienne. Près de 30 000 élèves ont été concernés par cette opération.

- Plus de **50%** des jeunes se sont licenciés au club après les initiations
- **Un succès** auprès des élèves, des familles, des enseignants
- Des **rapprochements et des collaborations** entre les clubs et les écoles
- **Meilleure connaissance** des élèves et de leur famille de l'offre sportive sur le territoire



#### UNE COUVERTURE ASSURANTIELLE GARANTIE ET PRISE EN CHARGE PAR LE CNOSF

Le CNOSF a contracté des garanties d'assurance individuelle accident au bénéfice des détenteurs de la carte passerelle permettant de couvrir les risques auxquels s'exposent les enfants dans le cadre des activités testées.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur [franceolympique.com](http://franceolympique.com)



Renseignements : [cartepasserelle@cnosf.org](mailto:cartepasserelle@cnosf.org)

## MON CLUB PRES DE CHEZ MOI

### VOTRE CLUB EST DÉJÀ SUR



Mettez votre club en avant pour mieux ressortir



#### POURQUOI ?

Tous les clubs, de tous les sports, dans toute la France sont déjà référencés  
La page de votre club existe : à vous de la trouver et de la prendre en main pour attirer les licenciés en devenir !



#### COMMENT ?

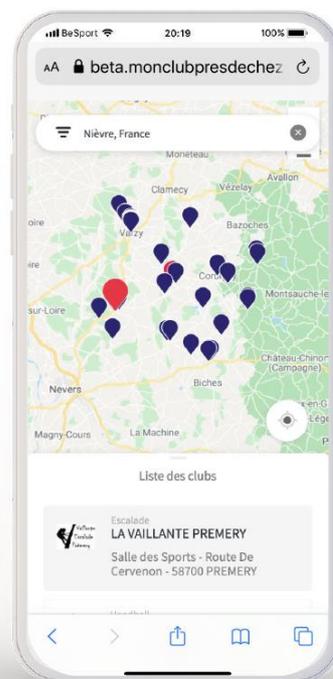
Rendez vous sur [beta.monclubpresdechezmoi.com](https://beta.monclubpresdechezmoi.com)  
Revendiquez votre club et commencez l'expérience



#### ALLER PLUS LOIN ... SUR BE SPORT

Complétez votre page (coordonnées, logo, sponsors...)  
Invitez tous les membres de votre club

[www.besport.com](https://www.besport.com)  
Disponible gratuitement sur mobile et ordinateur



### VOTRE CLUB SUR

Une fois que vous avez pris en main la page de votre club...  
L'expérience Be Sport commence pour toute votre communauté !



#### TOUS LES CALENDRIERS

Créez votre le calendrier de votre club : matchs importants, fêtes du clubs, entraînements, gestion des présences... Tout le monde s'y retrouve !



#### VOTRE COMMUNAUTÉ

Animez votre page avec des photos, des vidéos, des sondages  
Parlez à tous vos membres grâce au chat d'équipe



#### UN ESPACE DÉDIÉ À VOTRE CLUB

Avec Be Sport, vous allez pouvoir donner la visibilité que votre club mérite.  
C'est gratuit, et ça le restera !

[www.besport.com](https://www.besport.com)  
Disponible gratuitement sur mobile et ordinateur



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## Comité de Direction

Réunion plénière du 02/06/2020

**Président** : Claude MALLA

**Secrétaire Général** : Marc WATTELLIER

**Présents** : Michel ARIZA, Gérard BLANCHET, Olivier COLPAERT, Pierre FRILLAY, Aline GARRIGUE, Vincent GRISORIO, Philippe MARCO-GREGORI, Régis SANCHEZ

**Absents** : Philippe CAPCIE, Ange CHILLON, Jordi GARCIA, Didier GLEIZES

**Assistent** : Olivier ASTRUIT (CTD DAP), Olivier BODEN (Pdt Com. Féminines), Philippe REFFIER  
Directeur Administratif), Jérémie OSTERMANN (Pdt CDA)

• **Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.**

○ **Procès-verbal adopté à l'unanimité**

### INTERVENTIONS DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

- **Claude MALLA, Président du District :**
  - Validation PV réunion précédente, informations diverses.
- **Philippe MARCO-GREGORI, Trésorier Général :**
  - Informations sur les soldes des clubs.
  - Problèmes avec 2 clubs.
  - ANS : retour CERFA (5 clubs sur 6 recevables).
- **Olivier BODEN:**
  - Règlement Championnat Féminin de Ligue

### CORRESPONDANCE CLUBS

**FC POLLESTRES** : du 26/06/20, invitation à l'assemblée générale du club le samedi 4 juillet 2020 à 10h00 (siège de Pollestres). Sera présent : M. Olivier COLPAERT.

**FC BAHO-PEZILLA** : du 26/06/20, invitation à l'assemblée générale du club le vendredi 3 juillet 2020 à 18h30 (siège de Baho). Sera présent : M. Olivier COLPAERT

**FC ST ESTEVE** : du 02/07/20, informations sur le suivi de son projet de rapprochement avec les clubs d'ESPOIR FEMININ PERPIGNAN et INTER FUTSAL PAYS CATALAN. Pris note.

**FC ALBERES-ARGELES** : du 01/07/20, invitation à l'assemblée générale du club le samedi 25 juillet 2020 à 10h00 (stade Eric CANTONA). Seront présents : MM. MALLA et BLANCHET.

### ACCESSIONS SENIORS D3 SUPPLEMENTAIRES

• **Le FC LE BOULOU SJPC 2 et le FC ST FELIU D'AVALL n'ont pas engagé leur équipe en SENIORS D3 pour 2020/2021.**



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- Le Comité Directeur attribue les places vacantes au **FC VILLELONGUE 2** (5ème de D4 saison 2019/2020) et au **FC BARCARES MEDITERRANEE** (au **Coefficient matches/points selon les dispositions de la FFF**).

## SONDAGE CREATION D'UN CHAMPIONNAT U19 OU U18 POUR 2020/2021

Le Comité Directeur a lancé un sondage auprès des clubs pour connaître ceux qui seraient susceptibles de s'engager en **Championnat U19** ou **Championnat U18** pour 2020/2021.

► **Le délai de retour du questionnaire envoyé aux clubs est prolongé jusqu'au 31/08/20 inclus.**

Résultat provisoire du sondage :

- **6 clubs** ont répondu favorablement pour la création d'un Championnat D1 **U19**.
- **7 clubs** ont quant à eux sollicité la création d'un Championnat D1 **U18**.

## DEMANDE D'ENGAGEMENT U17 D1 2020/2021

Le 25/05/20, le service compétition de la Ligue d'Occitanie a reçu un courriel du FC LAURENTIN l'informant de son refus de participer au Championnat U16 R2 2020/2021. Ce club a demandé par e-mail du 13/05/20 à intégrer le Championnat U17 D1 2020/2021 (dossier mis en suspens lors de la reunion plénière du 16/06/20).

► **La LFO dit que cette équipe doit être versée en U17 D1. Le Comité Directeur en prend acte et l'ajoute à cette poule, qui passe à 13 clubs, uniquement pour la saison 2020/2021 (retour à 12 en 2021/2022).**

## CHAMPIONNAT U15 D1 2020/2021

Les clubs de l'**ASPTT PAYS CATALAN** et du **FC BECE VALLEE DE L'AGLY** ont signalé au District : **la non activité de leur équipe en U15 D1 pour 2020/2021** (courriels respectifs du 19/06 et du 20/06).

► **PERPIGNAN AC (8<sup>ème</sup>) de U15 D1 se maintient en U15 D1 .**

► **L'OC PERPIGNAN 2 (3<sup>ème</sup>) de U15 D2 Poule A accède en U15 D1.**

## DEMANDE DE RESERVATION DU CAR PODIUM DE LA LIGUE D'OCCITANIE

- Demande du FC ST CYPRIEN du **15/06/20** pour son tournoi international des 22 et 23/05/21.
- Demande du FC LATOUR BAS ELNE du **29/06/20** pour son tournoi international des 22 et 23/05/21.

► **Par ordre d'arrivée, le Comité Directeur transmet la demande du FC ST CYPRIEN à la LFO avec avis favorable.**

## ENGAGEMENTS SENIORS CONFIRMES POUR 2020/2021

### Poule D1 Saison 2020/2021

- **POULE DE 14 AVEC 1 EXEMPT**
  1. **BECE VALLEE DE L'AGLY** (descente de R3)
  2. **FC BAHO-PEZILLA** (montée de D2)



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

3. FC LE BOULOU SJPC (montée de D2)
4. FC THUIR
5. OC PERPIGNAN 2 (en attente)
6. FC LE SOLER
7. SPORTING PERPIGNAN NORD 2
8. FC ALBERES-ARGELES 2
9. AS ALENYA THEZA CORNEILLA
10. FC VILLELONGUE
11. FC PERPIGNAN BAS VERNET (en attente)
12. FC ST CYPRIEN
13. SALANCA FC

## Poule D2 Saison 2020/2021

- **POULE DE 12**
1. ELNE FC 2 (descente de D1)
  2. RC PERPIGNAN SUD (montée de D3)
  3. FC THUIR 2 (montée de D3)
  4. FC VINCA LES AMIS DE CEDRIC BRUNIER
  5. FC CERET
  6. FC CERDAGNE CAPCIR
  7. US BOMPAS
  8. AS BAGES
  9. SALEILLES OC
  10. RF CANOHES TOULOUGES
  11. FC FOURQUES
  12. SO RIVESALTES 2

## Poule D3 Saison 2020/2021

- **POULE DE 12**
1. CABESTANY OC 2 (descente en D3)
  2. FC ALBERES-ARGELES 3 (montée de D4)
  3. OL DU HAUT VALLESPIR (montée de D4)
  4. FC VINCA 2 (montée de D4)
  5. FC BARCARES MEDITERRANEE (montée de D4)
  6. FC ST CYPRIEN 2
  7. FC LE SOLER 2
  8. SC PERPIGNAN NORD 3
  9. SALANCA FC 2
  10. FC VILLELONGUE 2
  11. FC DES ASPRES
  12. FC LAURENTIN 2

## Poule D4 Saison 2020/2021

- **POULE DE 12**
1. FC LATOUR BAS ELNE
  2. FC BECE VALLEE DE L'AGLY 2
  3. AS PRADES



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

4. FC BAHO-PEZILLA 2
5. RC PERPIGNAN SUD 2
6. OL VILLENEUVE DE LA RAHO
7. FC POLLESTRES
8. FC PERPIGNAN BV 2 (en attente)
9. SALANCA FC 3
10. OC PERPIGNAN 3 (en attente)
11. OL DU HAUT VALLESPYR 2
12. FC ST ESTEVE 3

## Engagements Coupe du Roussillon Séniors 2020/2021

1. FC ST CYPRIEN
2. RF CANOHES TOULOUGES
3. SALANCA FC
4. RC PERPIGNAN SUD
5. AS THEZA ALENYA CORNEILLA
6. SALEILLES OC
7. CABESTANY OC
8. FC LE SOLER
9. FC BARCARES MEDITERRANEE
10. AS LATOUR BAS ELNE
11. US BOMPAS
12. FC CERDAGNE
13. CANET RFC
14. FC LE BOULOU SJPC
15. FC BECE VALLEE DE L'AGLY
16. FC VILLELONGUE
17. FC THUIR
18. AS PRADES
19. FC BAHO-PEZILLA
20. FC CERET
21. FC VINCA
22. SO RIVESALTES
23. ELNE FC
24. FC ALBERES-ARGELES
25. SPORTING PERPIGNAN NORD
26. FC FOURQUES
27. AS BAGES
28. FC POLLESTRES
29. OC PERPIGNAN (en attente)
30. OL DU HAUT VALLESPYR
31. FC ST ESTEVE
32. FC LAURENTIN

## Engagements Challenge René Bazataqui 2020/2021

Cette compétition est ouverte aux clubs dont l'équipe 1ERE évolue dans les catégories D3 et toutes les autres séries inférieures, ainsi qu'aux équipes RESERVES dont l'équipe 1ère évolue en D1 et D2



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

1. RF CANOHES TOULOUGES 2
2. FC LE SOLER 2
3. FC BARCARES MEDITERRANEE
4. FC BECE VALLEE DE L'AGLY 2
5. FC VILLELONGUE 2
6. AS PRADES
7. FC BAHO-PEZILLA 2
8. FC DES ASPRES
9. SALANCA FC 2
10. RC PERPIGNAN SUD 2
11. OL VILLENEUVE DE LA RAHO
12. FC ST CYPRIEN 2
13. FC VINCA
14. FC POLLESTRES

- **SALEILLES OC et le FC THUIR se sont inscrits dans cette compétition mais ne peuvent pas règlementairement y participer**

## FRAIS DE DEPLACEMENT DES OFFICIELS SAISON 2020/2021

● Le Comité Directeur du District des P-O fixe comme suit le barème des frais de déplacement, formation et équipement des OFFICIELS, pour la saison 2020/2021.

Frais de déplacement : la distance kilométrique entre le lieu de résidence et le lieu de déplacement se calcule sur le « **TRAJET ALLER / RETOUR le PLUS COURT** ».

<b>- 0,401 € du KM (trajet Aller/Retour) - MINIMUM à percevoir 35 €</b>		
<b>FRAIS DE FORMATION &amp; D'EQUIPEMENT DES ARBITRES CHAMPIONNATS &amp; COUPES</b>		
<b>CATEGORIES</b>	<b>CENTRAL</b>	<b>ASSISTANT</b>
<b>SENIORS D1</b> <b>COUPE DU ROUSSILLON SENIORS</b> (dès le 1 <sup>er</sup> tour) <b>CHALLENGE BAZATAQUI (dès le 1<sup>er</sup> tour)</b>	<b>40 €</b>	<b>25 €</b>
<b>AUTRES CATEGORIES SENIORS D2, D3, D4</b>	<b>36 €</b>	<b>24 €</b>
<b>FEMININES</b>	<b>31 €</b>	<b>21 €</b>
<b>U18</b>	<b>30 €</b>	<b>22 €</b>
<b>U17</b>	<b>27 €</b>	<b>20 €</b>
<b>U15</b>	<b>27 €</b>	<b>20 €</b>
<b>U13</b>	<b>26 €</b>	<b>18 €</b>

Tout arbitre officiel désigné au centre d'une rencontre de lever de rideau, puis à la touche sur le match principal, doit respecter les montants suivants pour le calcul de ses frais de déplacement (hors frais de formation & équipement) :

Match d'ouverture : déplacement (total à percevoir) = 15 €.

Match principal : déplacement minimum à percevoir : 35 € ou 0,401 € du km - trajet Aller / Retour.

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## COUPE D'OCCITANIE

- La LFO ne mettra pas en place de Coupe d'Occitanie, toutes catégories confondues, pour la saison 2020/2021 (Décision du Comité Directeur de la Ligue d'Occitanie du 13/06/20).

## SURCLASSEMENT U16 F

► L'Article 73.2 RG de la FFF stipule que :

- Les joueuses U16 F et U17F peuvent pratiquer en Senior dans les compétitions de Ligue et de District, **sur décision des Comités de Direction des Ligues** et **dans la limite de trois joueuses U16 F et de trois joueuses U17 F pouvant figurer sur la feuille de match.**

► Le Comité Directeur de la Ligue d'Occitanie a décidé ce qui suit, lors de sa réunion du 10/08/19 :

**DOUBLE SURCLASSEMENT U16 F :**

- application stricte des règlements fédéraux et liberté est laissée ensuite à chaque district pour une mise en application qui tiendrait compte des spécificités propres à chacun.

**► CONCERNANT LE DOUBLE SURCLASSEMENT DES U16 F EN COMPETITIONS DEPARTEMENTALES SENIORS FEMININES , LE COMITE DIRECTEUR DU DISTRICT DES P-O DECIDE QUE :**

- Les U16F **pourront participer en COMPETITIONS SENIORS FEMININES A 8 DISTRICT (UNIQUEMENT)**, **SOUS RESERVE** de fournir à la Commission Régionale Médicale un **dossier de surclassement rempli par un médecin fédéral et une autorisation parentale.**
- **Dossier de surclassement U16F et U17F à télécharger sur le site de la LFO.**

## EDUCATEURS RECUS AU BMF

Félicitations aux éducateurs suivants qui ont été reçus au BMF (Brevet Moniteur de Football) :

- ALLIEU Manon : FC LE SOLER
- BONAZI Benjamin : FC LATOUR BAS ELNE
- GARCIA Jordi : FC LATOUR BAS ELNE
- GASQUEZ François : CANET RFC
- LEBEAU Sylvain : OC PERPIGNAN
- MOKTHARI Hakim : ESPOIR PERPIGNAN FEMININ

## LABELS ECOLES DE FOOT FEMININES

Félicitations aux deux clubs suivants qui ont reçu un label pour la saison 2019/2020, au titre de leur école de foot féminin :

- RF CANOHES TOULOUGES : label ARGENT
- FC LATOUR BAS ELNE : label BRONZE

## OUVERTURE ET FERMETURE DU DISTRICT A PARTIR DU 01/07/20

- LE DISTRICT REPRENDRA SES HORAIRES D'ÉTÉ À PARTIR DU 1ER JUILLET 2020 ET CE JUSQU'AU LUNDI 31/08/20 INCLUS (DU LUNDI AU VENDREDI DE 09H00 À 16H00) ;

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

**MAIS ATTENTION** : COMPTE TENU DE LA SITUATION SANITAIRE LIÉE AU COVID 19 (DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES ET DE LA MEDECINE DU TRAVAIL QUANT A L'ACCUEIL DU PUBLIC), LES CONSIGNES SUIVANTES DOIVENT-ÊTRE RIGOREUSEMENT APPLIQUÉES :

- 1 SEULE PERSONNE À LA FOIS PEUT-ÊTRE REÇUE AU SECRÉTARIAT DU DISTRICT, AVEC OBLIGATION DE RESTER DERRIÈRE LE GUICHET.
- POUR TOUT RDV AU DISTRICT, LES PERSONNES SONT PRIÉES DE PORTER UN MASQUE.

▪ FERMETURE DU DISTRICT (VACANCES D'ÉTÉ) : DU LUNDI 13 JUILLET AU MERCREDI 5 AOÛT 2020 INCLUS – REPRIS LE JEUDI 06/08/20.

Le Président  
Claude MALLA

Le Secrétaire Général  
Marc WATTELLIER

## Commission du Statut De l'Arbitrage

**Additif réunion du 15/06/20**

**CLUBS POUVANT BÉNÉFICIER DE MUTE(S) SUPPLÉMENTAIRE(S)  
POUR LA SAISON 2020/2021**

**RAPPEL** : Les clubs qui peuvent bénéficier de muté(s) supplémentaire(s) - (Liste notifiée dans l'OFFICIEL 66 N°30 SPECIAL STATUT DE L'ARBITRAGE), doivent informer le District de l'équipe ou des équipes concernées dans les meilleurs délais et ce, **avant le 31 juillet 2020**.

**CLUB BÉNÉFICIAIRE D'1 MUTE SUPPLÉMENTAIRE POUR LA SAISON 2020/2021  
AU TITRE DE SON ÉQUIPE FÉMININE**

**RAPPEL** : Règlement des compétitions féminines de l'Annuaire de District modifié A.G. du 24/11/2017).

Les clubs qui comptaient dans leur effectif **une équipe féminine de U15 à SENIOR** et qui a disputé son championnat Départemental ou Régional jusqu'à la fin de la saison, peuvent prétendre à un(e) muté(e) supplémentaire au titre de la saison suivante pour une équipe de leur choix dans un championnat de District.

**ADDITIF :**

NUMÉRO	Club	Nb. de mute(s) en plus
530449	AS BAGES	1

**RAPPEL POUR TOUS LES CLUBS CONCERNÉS (OFFICIEL 66 N°30)**

Pour ce faire, les clubs sont tenus d'en formuler la demande par écrit auprès du secrétariat du District des PO et de la commission (CDSA), en précisant l'équipe pour laquelle le/la muté(e) supplémentaire est sollicité(e) avant le début des compétitions départementales 2020/2021.

Le Président  
Marc WATTELLIER